

## La ville de Saint-Maurice recrute Agents de Police Municipale (H/F)

Gardien-Brigadier, Brigadier-Chef Principal

Située à proximité immédiate de Paris et en bordure du Bois de Vincennes, la ville de Saint-Maurice offre un cadre agréable et verdoyant. Avec une municipalité orientée vers l'environnement et l'avenir par la conduite de nombreux projets innovants et durables, la ville de Saint-Maurice bénéficie d'une situation géographique privilégiée (accessible en transports en commun – à proximité du RER A – et du métro ligne 8).

La ville compte de nombreuses infrastructures et espaces verts, un patrimoine architectural remarquable, et des équipements de qualité.

Sous l'autorité du Chef de la Police Municipale, vous assurez les missions suivantes (liste non exhaustive) :

- Surveille l'ensemble du territoire communal
- Veille au respect de l'application des pouvoirs de police du Maire
- Assure un service de proximité avec la population
- Informe de manière préventive les administrés de la réglementation en vigueur
- Sécurise les manifestations municipales
- Relève les infractions du code de la route ainsi que l'ensemble des infractions aux lois et règlements pour lesquels les policiers municipaux ont compétence
- Intervient en coordination et en très bonne collaboration avec la Police Nationale et les Sapeurs-Pompiers afin de gérer toutes situations

## Profil:

- Titulaire ou lauréat du concours de Gardien de Police Municipale (détachement étudié)
- Détenteur du permis B
- Connaissances de la réglementation et des pouvoirs de police du Maire
- Qualités rédactionnelles et maîtrise de l'outil informatique
- Respect de la déontologie et du secret professionnel
- Aptitude à l'écoute, au dialogue et capacité d'adapter son comportement aux situations
- Aptitude à l'écoute, au dialogue et capacité de discernement
- Rigueur, volontaire et sens du travail en équipe

## Rémunération, avantages et conditions de travail :

- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois
- Congés pour sur une année complète de présence : 25 jours de congés annuels + 2 jours hors période (selon conditions statutaires) + 14 jours RTT
- Horaires variables en fonction des évènements (possibilité de travailler le soir, week-end et jours fériés)
- Heures supplémentaires payées ou récupérées (au choix de l'agent)
- Travail en équipe par tous les temps sur la voie publique
- Véhicule sérigraphié à disposition (voiture et VTT électrique)
- Armements : semi-automatique 9mm, bâton télescopique, générateur aérosol individuel et collectif, équipement de protection individuelle, caméra piéton
- Radar, Ethylotest, Pve (smartphone)
- Remboursement des frais de transport (à hauteur de 75%) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€/an)
- Complémentaire santé et contrat prévoyance avec participation de la collectivité
- Accès au Groupement d'Entraide du Personnel Communal (chèques vacances, billetterie, etc.)
- Accès au Restaurant Inter-Administratif (RIA) avec participation de la collectivité
- Compte Epargne Temps
- Politique de formation dynamique

## Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à : ressources.humaines@ville-saint-maurice.fr